

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DREUX
COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf le 18 octobre à 17 h 00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis Salle des Commissions en Mairie de Dreux, sous la présidence de :

Madame Naïma M'FADDEL-NTIDAM.

Etaient présents : Mesdames M'FADDEL NTIDAM, de la GIRODAY, MARTIN, ANTORE, RUTKOWSKI, RUAULT, MAILLET, MAUPAS RABINE, Messieurs CHAKKAR et LOSA.

Etaient excusés : Monsieur HAMEL (pouvoir à Madame M'FADDEL-NTIDAM), Mesdames HERVET, WILLEMIN (pouvoir à Madame MAILLET),

Madame CABRITA, Directrice du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

- L'ordre du jour.

Ratifie :

- Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 1 juillet 2019.

Madame M'FADDEL-NTIDAM rend compte :

- Des décisions prises par la Vice-Présidente en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

- L'annulation et le remplacement de la délibération n° 77/19,
- La décision modificative n°3, budget principal du CCAS,
- La décision modificative n°3, budget annexe Service de Soins Infirmiers A Domicile »,
- La décision modificative n°2 budget annexe Service d'Aide A Domicile,
- Le Budget Primitif 2020, budget annexe Service d'Aide A Domicile,
- L'état des Emplois 2020 du Service d'Aide A Domicile,

- L'ajustement de l'état des emplois du budget principal et budgets annexes du Centre Communal d'Action Sociale,
- La délégation de signature pour les attestations, refus et/ou notification de domiciliation à la chef de service de l'Action Sociale du CCAS.

Le Conseil d'Administration prend acte :

- Du rapport annuel sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,

Le Conseil d'Administration se prononce sur :

- La proposition de dématérialisation des envois des dossiers du Conseil d'Administration.

Fin de séance : 17 h 53

**La Vice-Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,**



Vu pour être affiché, le 21 octobre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.